

DMP...PGD... Késako ?

Le DMP (Data management plan) ou PGD (plan de gestion de données) est un outil de gestion dédié aux données de la recherche.

Il explique comment sont gérées les données, depuis leur création ou collecte, jusqu'à leur partage et leur archivage. Il aide à organiser et anticiper toutes les étapes du cycle de vie de la donnée.

Des jeux de données sont générés, souvent en abondance, dans la majorité des projets de recherche. Ces données peuvent être coûteuses à produire et sont parfois non-reproductibles.

C'est pourquoi il est important de mettre en place des méthodes de gestion, de partage et de conservation des données.

Le DMP est justement un document unique et synthétique qui explique ce qui est prévu pour chaque jeu de données, à chaque étape du cycle de vie de la donnée.

Par exemple : s'agit-il de données créées ou collectées ?

Quels seront les métadonnées et standards utilisés ?

Dans quel entrepôt seront déposées les données et sous quelle licence seront-elles partagées ?

Quel volume de données sera archivé de façon pérenne ?

Le DMP aborde aussi les aspects budgétaires, éthiques, juridiques ainsi que les responsabilités et les aspects liés à la sécurité des données.

Il n'existe pas de trame unique, mais de nombreux modèles sont mis à disposition par les institutions, organismes ou financeurs.

Vous pouvez retrouver ces modèles dans l'outil de rédaction DMP OPIDoR. C'est un outil gratuit et intuitif qui permet de rédiger un DMP de manière collaborative et progressive.

Le DMP est en effet un document évolutif. Il doit être rédigé dès le début du projet puis complété au fur et à mesure. La version finale doit être livrée à l'issue du projet. Attention, le DMP peut être un livrable et être exigé par certains financeurs, comme l'ANR ou la Commission européenne.

Par ailleurs, la gestion des données de la recherche est inscrite dans la politique nationale avec le Plan National pour la Science Ouverte en respectant le principe « aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire ».

Que les données de recherche soient amenées à être ouvertes et partagées, en totalité, partiellement, sous conditions ou pas du tout, une bonne gestion de celles-ci est primordiale. Le DMP est pour cela devenu un outil de gestion de projet incontournable !

